L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 8 MAI 1886.

THEATRE FARANTA.—La matinée de ce jour se composera de la pantomime *Humpty-Dumpty*, une féerie excellemment composée pour la scène. Nous avons déjà dit que les costumes, les décors et les accessoires de cette pièce sont entièrement nouveaux, et qu'elle est trop rondement menée par les sujets de cette troupe.

On verra aussi au théâtre Faranta des gymnastes, des trapézistes de grande force. Le spectacle de la matinée sera aussi celui de la soirée.

Lundi, première soirée des *World's Four Minstrels*.

Le projet des membres du Groupe ouvrier, tendant à la réforme du Code pénal de la France sur les coalitions a été distribué, le 20 avril, à la Chambre.

Dans l'exposé des motifs de leur proposition, les députés ouvriers signalent la contradiction qui existe, d'après eux, entre l'esprit de la loi de 1864, qui reconnaît le droit de coalition, et les articles 414 et 415 du Code pénal, qui donnent lieu à des interprétations et applications que les auteurs du projet qualifient d'"abusives". "Du reste, disent les auteurs de la proposition, les violences, voies de fait et menaces, visées par ces articles, sont déjà définies parfaitement caractérisées, et dont la répression est prévue par le Code pénal." En conséquence, et "pour assurer, au moins en droit, la neutralité des pouvoirs publics, en matière de coalitions ouvrières, ils proposent l'abrogation des articles 414 et 415.

Ce qui se passait, récemment, à Constantinople, était le sujet de tous les commérages.

La Turquie se sent menacée autant par les forces qu'elle est contrainte de tenir sous les armes, que par l'ouverture des hostilités, qui peut surgir au moment où elle s'y attendra le moins.

C'est moins une attaque de la part des Grecs, qu'elle redoute, que l'intervention possible, en cas de guerre, de l'Autriche et de la Russie, surtout de cette dernière puissance, laquelle s'apprête évidemment à intervenir, si la Turquie, obéit aux excitations de l'Angleterre, qui la pousse à se débarrasser de l'ennemi turbulent qui la provoque.

On comprend que cette situation a de grave pour le sultan, qui voit surgir d'hostilités probables une question turque, dont la liquidation serait aux mains de la Russie et de l'Autriche.

La Chambre de commerce d'Epinal, France, a adressé une protestation au ministre des travaux publics contre l'abaissement des tarifs de transit des cotons.

La Chambre de commerce de Toulouse se déclare partisan de l'idée de réunir à Paris les délégués de chambres de commerce pour y discuter les plus graves questions qui intéressent le commerce et l'industrie de la France.

Au Public.

A TOUS ceux qui souffrent des errcurs et des indiscrétions de la jeunesse de faiblesse nerveuse, perte de vigueur et de jeunesse, perte de virilité, etc., j'adresserai gratis une recette qui les guérira. Ce précieux remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, rue de New York.

28 nov—6 m. mar. J. S.

LA QUARANTAINE.

PROCLAMATION.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF.

Etat de la Louisiane.

Attendu que le 16 avril 1886, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a invité l'Exécutif de cet Etat à émettre sa Proclamation de Quarantaine, et lui en a indiqué les bases ;

Confirmant à la lettre et à l'esprit la suggestion du dit Bureau de Santé, moi, SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, publie ma proclamation ordonnant que la quarantaine soit mise en vigueur à partir du DIXIÈME JOUR DE MAI 1886, dans les conditions suivantes, savoir :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine, ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPPI, venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIÈRE CLASSE—Navires venant de ports non infectés.

TROISIÈME CLASSE—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés, c'est à dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune ou quelque autre maladie infectieuse, au moment de leur arrivée, ou qui en ont eu cas malades à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis au même traitement, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

La détention de cinq jours ordonnée ci-dessus s'appliquera à tous les ports du Golfe du Mexique et de la mer des Caraïbes, mais non aux navires venant de ports au Sud de l'Equateur lesquels subiront une détention de TROIS (3) JOURS.

Tous navires venant de la Méditerranée ou d'autres ports connus pour être infectés de pâlera ou suspectés de l'être, ou qui peuvent le devenir plus tard, seront soumis au même traitement que ci-dessus.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, et appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, sans qu'il soit indiqué ci-dessus, ne peuvent pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir été retenus à une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, lorsque la une complète désinfection.

Les officiers de la quarantaine aux différentes Stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

En foi de quoi, j'ai ici apposé ma signature et y ai fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 16e jour d'avril, de l'an de N.-S. mil huit cent quatre-vingt-six.

S. D. McENERY,

Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur :

OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

Suggestions Particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et Passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention :

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la quarantaine, de toutes tentures de lacet, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature, les matelas en crin ou en mousse devant être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines de navires, les agents maritimes consignataires, sont invités tout particulièrement à faire comprendre aux passagers portant de ports soumis à la quarantaine la nécessité de n'emporter aucun bagage qui pourrait être gâté par l'eau ou autrement pendant l'opération de désinfection. Ces passagers sont prévenus d'une manière toute spéciale de ne pas se charger de soieries, dentelles, velours ou autres tissus délicats, parce qu'ils auraient à assumer tous les risques de détérioration.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, et s'en approcher le plus du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La quarantaine doit autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible, et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaire pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de lavale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tous navires observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de la Quarantaine et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

21 avril—5f

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Louis J. Waitz vs. ses créanciers—No 17,736—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Louis J. Witte soit tenue et convoquée pardevant H. I. Rhodes, notaire en cette ville, SAMEDI, le 5me jour de juin 1886, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de délibérer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire Louis J. Witte soient suspendues, et que H. C. Elliott, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 1er mai 1886.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9 mai—3f au 9 juin

CHRONICLE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1886.

Pour les Etats à l'Ouest du Golfe—Florida, Alabama, Louisiane, Mississippi, Texas, Arkansas et Tennessee—beau temps, vents variables, sans changement dans la température.

Température du 7 mai 1886.

Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures de matin	73	22½
Midi	84	28¾
3 P. M.	82	27¾
6 P. M.	78	25½

Nlle-Orléans, 7 mai 1886, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	69	Nashville, Tenn	73
Augusta, Ga	77	Pittsburg, Pa	59
Savannah, Ga	87	Cairo, Ill	73
Mobile, Ala	85	Davenport, Iowa	65
Montgomery, Ala	78	Dubuque, Iowa	66
Vicksburg, Miss	80	Keokuk, Iowa	65
Galveston, Tex	79	La Crosse, Wis	67
Indianola, Tex	82	St-Louis, Mo	70
Shreveport, La	86	St-Paul, Minn	67
Corsicana, Tex	75	Leavenworth, Kan	74
Chattanooga, Tenn	69	Omaha, Neb	70
Cincinnati, O	64	Yankton, D. T	75
Louisville, Ky	72	Key West, Fla	79
Memphis, Tenn	96	Nlle-Orléans La	80

MARIAGES ET NAISSANCES

DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John Zittrman à Mlle Louise Summerkalder.

Edward Thompson, jr., à Mlle Lilla G. Peterson.

August Odenwald à Mlle Emily Prince.

Edward Klein à Mlle Sarah West.

Samuel McAdds à Mlle Nancy Jones.

Isaac L. Barnett à Mlle Emma Gundersheimer.

Samuel Lowinsohn à Mlle Janette Katz.

Louis Jules Morel Guiramand à Mlle Hattie Bullen.

Naissances.

Mme Isaac Massman, une fille.

Mme Cesar Huet, un garçon.

Mme Gustave Truillie, un garçon.

Mme Wm. E. David, une fille.

Décès.

Adèle Fournier, 6 mois, 416 rue Ste-Anne.

Mlle Annie McCauley, 42 ans, 80 Canal Verret Alger.

Mary Noble, 108 rue Bouny, Alger.

Mme Marie Pourtalet, 25 ans, 212 rue Hoydras.

Patrick Carroll, 41 ans, rues Gravier et Liberté.

Philomena Long, 6 mois, Asile de la Sainte Famille.

Joseph Bonilio, 4 mois, rue Esplanade, près du Bayou St. Jean.

Peter Jaquillard, 60 ans, rue Chippewa, près Nouvelle-Orléans.

George Michel, 19 mois, 72 rue Marais.

Mme Yve Marie Kirschleger, 85 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.

Anna Fortunato, 17 mois, rue Tchoupitolas, près Amelia.

Nicolina J. Giltner, 4 mois, 252 rue Mandeville.

Samuel R. Allen, 9 ans, 565 rue St. Claude.

Clara Berg, 14 mois, rues Lafarpe et Derbigny.

Voyageurs arrivés.

HOTEL VICTOR.

Oliver Hill, A. A. Dyes et femme, Rose Smith, St. Louis ; R. G. Harmon, Philadelphie ; R. Egleband, New-York ; H. P. Rickett, Memphis ; L. Sterling, Bayou Sarra ; Peter Mouir, Dunsan Stewart et Lady Woodville, Miss ; Geo. W. Deberovise, E. Benjamin, New-York ; Paul Grima, St. Landry ; Edward Addick, Philadelphie.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

John McEnery à Richard Sinnott, un terrain dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Terpsichore, Melpomène, Carondelet et St. Charles.$4,500

Sam. Banks à MM. Casper Redershemer et George Redersheimer, un terrain dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Gasquet, Liberté, Canal et Franklin.....$1,200

Washington Waddy à Mlle Emilia Ann Brinwell, à Mme Pauline Vyler, un terrain dans le 4me District, dans l'Ilet borné par les rues Sixième, Septième, Front et Howard.....$120

Pierre Perez à Veuve John Lane, une portion de terre dans le 3me District, dans l'Ilet borné par les rues St. Claude, Union, Bagatelle et Remparts....$2,100

B. McClean à E. Bachemin, deux terrain dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Clouet, Montégut, Craps et Amour.....$2,500

Jean Alvarez Latorre à William Henry Bolding et Gustave Chalaire, un terrain vacant dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues St. Pierre, Promenade Carondelet, Touti et Rocheblave..$300

William H. Seymour à Norbert Trépagné, une portion de terre dans le 5me district, situé sur le chemin public à une distance de 40 arpents du fleuve..$510

Eugénie F. Sauvé et George Sauvé à John Brewster, un terrain dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Chemin du Bayou, Tremé et Marais.....$3200

Eugénie F. Sauvé et George Sauvé à Jean B. Laporte, un terrain dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, St. Philippe, Villeré et Robertson.....$1,500

Sophronia Kalp à Mathilda A. Jeffcoot, un terrain dans le 6me district, dans l'Ilet borné par les rues Aline, Annonciation, Delachaise et Tchoupitoulas $1,200

Cour Civile de District.—La succession de Placide Forstall et celle de John Phelps ont été ouvertes hier.

Le Dr. Edmond B. Marmillon actionne C. N. Pasteur et fils en recouvrement d'une somme ne s'élevant pas à $1000.

Reuben H. Farr demande une séparation de corps et de biens d'avec sa femme

Boyd & Herrick réclament à James B. McConnell la somme de $35.960

Mme E. McConnell actionne Sam. Boyd en recouvrement de $5000 sur un billet.

Succession de Catherine A. Boyle et de Marie A. Boyle, épouse de John H. West—Héritiers reconnus et mis en possession.

J. et M. Schwabacher vs Philippe Loab—Affaire mise hors de cour.

Rogert & Mitchell vs R. J. Connolly—Jugement de non-lieu.

P. E. Sarrazin vs Marie A. Courten, son épouse—Séparation de corps et de biens décrétée ; leur enfant mineur placé sous sa tutelle de la défenderesse et une pension alimentaire de $48 par mois allouée à celle-ci.

Cour du recorder Davey.—Geo. W. Glasbie ; blessure sur la personne de Walter Harris : $500 de cautionnement jusqu'à sa comparution devant la cour criminelle.

Marie Johnson ; propos obscènes, $10 d'amende ou 20 jours d'incarcération.

Mme Gallagher ; attaque à poing fermé : $10 d'amende.

Marie Anne Donnelly et Mme M. Keever ; actes de violence : $2,50 de cautionnement, chacun.

James Henley ; attaque à main armée : $500 de cautionnement.

Philippe Mahoney ; voies de fait : $250 de cautionnement.

Mme Grubbe ; voies de fait : $2.50 d'amende.

Mme Grubbe ; voies de fait : $2.50 d'amende.

Convention Congressionnelle.—Nous donnons ici la liste par ordre des délégués qui occuperont des sièges à la convention congressionnelle se réunissant aujourd'hui à Carrollton, dans le but de désigner le candidat du parti démocratique aux fonctions de Représentant au Congrès :

Premier Ward—Emile E. O'Brien, J. B. Wheelage, M. Culligan, J. B. Moore, James Waldron, James Raukin, J. T. Fitzgerald, John Driscoll, Pat Burke, Alex. Horn. Tous appuient la candidature du Dr. Beard.

Deuxième Ward—M. C. Royes, John Manning, Hugh Ford, P. Gutman, Ed. Wash Vinet, Ed. Burke, J. S. Schwab, Fendel Horn, J. Shea, Robert H. Bartley, Thos. Reynolds, Dr Geo. Huehner. Partisans du Dr Beard.

Dixième Ward—John J. O'Brien, président ; Peter Kelly, Jim O'Hara, William Gray, W. H. Smith, B. Moran, James E. Hogan, George Stryron.

Onzième Ward — W. J. McGeehan, Branch K. Miller, Chas. F. Boyle, Peter Hagen, James Casey, George Wikeyle, Félix Gorman, McGinty, William Fazan.

Douzième Ward—Jas. D. Houston, J. C. Bach, Jules M. Green, J. M. Despaux. Délégation favorisant le Dr Beard.

Treizième Ward—John L. Kearns et W. L. O'Brien.

Coups de feu.—De grand matin, hier, deux individus, Peter Diebel et Louis Keeler, demeurant dans la partie supérieure de la ville et faisant métier de ramasser, pour les vendre, les épaves, le bois que le fleuve jette sur ses rives, se sont rencontrés sur la levée vis-à-vis la rue Valence ; et Diebel a blessé de deux coups de feu son concurrent.

Keeler, paraît-il, était dans un esquif et cherchait à s'emparer d'une énorme pièce de bois lui appartenant et que Diebel lui avait enlevée à son insu. Ce dernier, surprenant Keeler, l'a couché en joue sans lui crier gare ! et l'a blessé aux deux jambes.

Paragraphes.—Le corps des pompiers de Gretna a célébré avec éclat le quarante-cinquième anniversaire de sa fondation ; il s'est promené dans les rues de la villette et a été salué sur son passage par toute la population en liesse.

Nombre de maisons, d'établissements publics avaient décoré leurs façades avec grands frais : drapeaux, fleurs, couronnes s'y confondaient dans un ensemble charmant

Sur les pompes on lisait de très jolies devises, celles-ci entr'autres : *Bold but Honest ; Be sure your right, then go ahead.*

Les pompiers de Gretna ont la vaillance des nôtres ; ils ont de fort beaux états de service ; et leurs concitoyens leur devaient bien d'aller hier leur prodiguer sourires et applaudissements.

—Des permis de construction, *building permits*, ont été donnés hier aux personnes ci-après nommées : Emile Baumann, P. Rander, Joseph Erteight, R. B. Scudder, A. Arnemann, Miss Odelia Fischer.

—A neuf heures 45 minutes, hier soir, un voleur s'est introduit au *Cassidy's house*, rue Gravier, et a rencontré sur son pas une dame de la maison qu'il a assaillie, un couteau à la main, sans cependant pousser son audace au point de lui faire du mal.

—Peray Abrens, gamin de 15 ans, a été blessé grièvement à la tempe, hier soir, on ne sait comment, avenue de la Louisiane, 211. Il a été tiré accidentellement par un de ses petits amis, John Fagau, de son âge, qui, pendant qu'il faisait un bout de toilette pour aller au théâtre, lui a placé un revolver sur la tempe, en s'amusant, et en a pressé la détente.

—Le vieillard écrasé l'avant-dernière nuit, par un convoi du chemin de fer du Fort Espagnol, se nommait Pierre Camie.

—Au magasin de M. Godchaux, hier, un enfant du nom de Christian Yourd a en le pied gauche broyé par l'ascenseur.

—Des peintures évaluées à $100 ont été volées hier soir chez M. E. Livingston, 75 Carondelet.

—Un cadavre a été trouvé flottant dans le fleuve hier, devant la rue Jackson.

Liste des passagers partis de New York pour le Havre par le "St. Laurent."

M. C. M. Boland, Mme C. M. Boland et enfant, M. Ch. Barrez, Mme Ch. Barrez et 3 enfants, M. Lem. W. Bowen, M. Isaac Bell, Mme Isaac Bell, Mlle Ella Brown, Mme Bourdin, Sœur Bertilde, M. Jean de la Chapelle, Mlle Chapin, Mme Cutter, Mlle Cutter, Mlle Cutter, Mlle Cutter, M. Antoine Comoedi, Sœur Cornélie, Sœur Natchitoches, M. Durand Greville, Mme Durand Greville, Mme Durand Greville, M. Camille Dry, M. Jules de Forbin, M. A. J. Forbin, Sœur Florence, M. H. Galland, M. A. Gutierrez, Mme Gonard, M. Howell, Mme H. L. High, M. F. Hetenan, M. W. Kerwell, Miss W. M. Mac Kell, M. Aug. Klenert, M. Will H. Lee, Mme Will H. Lee, M. D. Longini, M. John Lowell, Mme Lowell, Mlle McLane, M. Adolph May, M. Eugenio Natero, M. Picard, M. Pendas, Mme Pendas, cinq enfants, gouvernante et femme de chambre, M. Martin Robert, Mme C. L. Rudkin, Mlle M. Rudkin, M. Rodrigues, Mlle M. Scudder, M. Schumacher, M. Spielman, Mme E. Sheppen, Mlle Irene Sheppen, Mme Suzanne Thal, M. Esteban Ulloa, M. A. Vallet, Mme E. Vallet, M. Wicheham.

Héritiers Absents.

Recherches d'un avoral de New-York—Héritiers absents dont il désire connaître l'adresse.

Noms d'anciens résidents de la Nouvelle-Orléans, considérés comme héritiers possibles dans des successions ouvertes à l'étranger.

Les personnes suivantes, désignées par un avocat bien connu de New-York, peuvent avoir droit à des héritages considérables à l'étranger. Il devient établi leur droit. L'avocat en question est à la recherche des héritiers. Beaucoup ont longtemps résidé à la Nouvelle-Orléans. Il s'agit de les retrouver, eux ou leurs descendants.

M. Usher est venu dans ce but à la Nouvelle-Orléans. Voici les noms de ceux qui ont droit à un héritage quelconque :

Abadie Jean Marie, de Tarbes.
do Charles, do
do Jacques, do
do Jean-Baptiste, de Bagnères.
do Vitella, de Gonanx.
Acton Regis, de Jallian.
Adam Louis, de Feugnerolle sur Seulles.
Adam Victoire, de St Julien sur Calonne.
Adam Edouard, de Edouard.
Adelan François et Marie, de Lusanne Lundian (Côtes du Nord).
Adolphe Joseph, de Agen.
Adrian Jean-Baptiste, de Sedan (Ardennes).
Adrumer Raymond, de Millas.
Agier Mathieu A.
Agier Honoré E., de Seine.
Aguejas Antoine, de Agen.
Aguin Aîne M., de Le Puy (Haute Loire).
do Jean do
Aguille Eugène, Pamiers (Ariège).
Aillet Géraud, Agen.
Aiola Alexis, Paris.
Albert Louis Nantes.
do Mathieu, Castres.
Aldorff Edonard, Mulhouse.
Alexander Jacques G., Paris.
Allain Pierre, Launion (Côtes du Nord).
do Joseph, frère de Pierre, do
Allard Albert H. A. A. Bressuire.
Allauzen Joseph, Largentieres.
Allemane Gérard, Paris.
Allemand Jules César, Grenoble (Isère).
Allemand Joséphine S. de Fessono sous Brenîçon, (Savoie).
Allenne Thomas dit d'Arpon, St-Girons
Amir Pierre Louis François, lieutenant de vaisseau; Paris.
Ancey Vincent de Valloreine, parti pour la Nouvelle-Orléans, 1874.
André François, Belfort.
André Simon Paul, berger à Sevigny.
do Pierre, Angoulême.
Andrée Etienne Esther, domicilié à Argentine.
Androt Thomas, Eugène de Montreuil Sous Bois (Seine) Paris.
Augeard Yves, née Sonbregan, de Paris.
Battaile Marc et Adélaïde et Louisa Taylor, sœurs, Nannie Dunan et Louisa Henry, pipces, Edward Henry et Battaile Payne, neveux de Baillie M. Battaile, décédé.
Brun P. Théodore, de la Nouvelle-Orléans.
Burle Théodore, née en France.
Bonnet, Ann, épouse de Joseph Bonnet, autre de Pierre d'Etienne Meynet.
Bouvet Pierre, décédé à Londres.
Caraillon Denis de la Chauvette, Paris.
Carlingue Jean Sauveur, de Bayonne, négociant.
Chapelle Pierre Jérôme, ou Lorie, né en France vers 1810, antrefois cuisinier à bord d'un navire américain.
Chandon Marie M. L., de Lonesea, Louisiane.
Chevrelon Pierre.
de Castellan Cécile Marie, professeur de musique.
De Champier Pierre François Allemand, maître de camp et officier de l'Ordre de St-Louis, Paris.
De Pont Charles Jean François, Paris.
De Rivery François Xavier Félix René, boulanger, Amiens.
de St-Didier Antoine, Paris, rentier.
Deschiens Alcide.
Desfeux Angé Désiré.
Dumant Maurice, Emile, Aimé, Marie, Andrianne, Alfie, enfants de Jean Antoine Dumant.
Duverdier de la Valette Jean Baptiste.
De Boerski George, Paris.
Decorsan John E., Hâvre.
Fleury François, département de l'Eure, décédé.
Germain Paul Louis, de Lisieux, Calvados.
Gérard Pierre, décédé.
Geslin Pierre.
Godeans et Desnaires, Caen.
Gentil Lorille E., (née Dupuy).
Gonbeaux Mme Marie Thérèse Hortense.
Heuveldop J. G. I., de la Nouvelle-Orléans.
Hesse Charles François, de Paris, autrefois officier d'artillerie à St-Dominique.
Imbert Jean François, Abby, France.
Jouan Hortense.
Jouanna Victor Armand.
Lapine Marie, née en France.
Lombard Gaston L. —do— 1855.
Le Charpentier Antoine.
Larroix Stanislas Louis.
Lavilet, Jeanne et Annette.
Ledieu Ange Pluidie René Joseph, officier dans l'Armée Française qui a épousé une demoiselle Dinning.
Lefèvre Jean Baptiste N.
Masteau Victor Ernest.
Magloire Pierre.
Magnan Etienne, décédé 1835.
Martin Jean Baptiste, négociant.
Nozières Jean.
Ollier Benoît.
Pélissier Mlle Marie Rose Pointe St Esprit, Gard, héritière de son frère Louis Pélissier.
Petitpierre Marie Alexandrine E.
Pellegrin Honoré, département de la Provence.
Petit François Léopard, Philippe Dupetival, Paris, Rentier.
Rosaz Julia de
Robfrasch Charles François, né en France en 1848, a été garçon coiffeur.
Rougnier Sulve.
Savard Marc Polemann.
Seigneurset Pierre Antoine et François, Bordeaux.
S'adresser à JAMES USHER, No 9 Murray Street, New York.

5mai—

WASHINGTON.

CONGRES

Chambre.

Washington, 7 mai—Immédiatement après avoir terminé les affaires de routine, la Chambre se forme en comité général sur le calendrier privé.

M. Crisp, de la Georgie, occupe le fauteuil.

Le Comité de la Chambre des affaires indiennes a décidé de rapporter favorablement le bill du Sénat, pour empêcher les empiétements sur les terres indiennes; mais avec un amendement ayant pour but de protéger les personnes innocentes contre la mise en vigueur du bill.

M. John S. Williams.

Washington 7 mai—M. John S. Williams, troisième auditeur du département de la Trésorerie, a soumis au secrétaire intérimaire de la Trésorerie, un rapport des opérations de son bureau du 30 avril 1885 au 1er mai 1886.

Les socialistes.

Chicago, 7 mai—M. Fielding, socialiste, qui est actuellement en prison, a été soigné ce matin par le docteur Dexter.

Le médecin déclare que d'après la direction prise par la balle il est évident que Fielding s'est blessé lui-même involontairement avec son revolver.

Chicago, 7 mai—Les chemins de fer de l'Ouest ont recommencé ce matin leur service.

Le corps du jeune officier Miller, mort hier soir, sera envoyé à Oswego, N. Y., où résident ses parents.

Les ouvriers se sont remis ce matin au travail.

Chicago, 7 mai—Il n'y a pas eu de troubles ce matin à Cummings, où se trouvent de vastes fabriques. Néanmoins on a craint des désordres dans le courant de la journée.

Le journal Arbeiter Zeitung prétend que la dynamite qui a été trouvée dans ses bureaux par les agents de police a été placée là par ceux-ci, qui maintenant portent une accusation de meurtre contre les typographes du journal, actuellement en prison.

La même feuille ajoute que tout cela est conspiration pour supprimer à jamais le dit journal.

New York, 7 mai—300 ouvriers employés par MM. Mertz & fils, de Rochester, se sont mis en grève. Ils demandent que le travail de la journée soit de 9 heures, excepté le samedi où la tâche ne serait que de 8 heures.

La fabrique est décidée à cesser à tous travaux plutôt que d'accéder à cette exigence.

M. Mertz a essayé de s'assurer si aucun de ses employés appartient aux "Knights of Labor", mais il n'a pas réussi. Son intention est de n'employer personne qui soit attaché à cette organisation.

Chicago 7 mai—La police a arrêté cette après midi un dynamiteur suspect du nom de William Seliger, sur le mole Nord—Elle a ensuite fait une perquisition dans sa chambre au No 142 rue Sedgwick.

Là on a trouvé une grande quantité de dynamite, deux fusils et beaucoup de cartouches. La peur était si grande chez lui, quand on le conduisait à la station centrale, qu'il inspirait de la pitié. Son visage était d'une pâleur mortelle et il chancelait en marchant.

On ignore quelles sont les preuves que possède la police contre le prisonnier.

On dit que les mineurs du district New River retourneront aussi au travail aux anciens prix.

Pittsburg, Pa., 8 mai—Quatre fabriques de meubles ont repris aujourd'hui leurs travaux. On a accédé à la demande des grévistes. On s'attend à ce que d'autres en fassent autant, dans les prochaines vingt-quatre heures.

Il n'y a pas de changement dans la situation des charpentiers et des tailleurs de pierres.

Chicago, 7 mai—L'officier John H. Digan, fut dans l'émeute de mardi soir, a été inhumé aujourd'hui au cimetière St Boniface. Seulement un petit détachement d'agents de police assistait aux funérailles.

Le cercueil était porté par des officiers qui ont agi contre l'émeute.

Vienne—Le Flam a eu sa jambe amputée aujourd'hui.

On n'avait l'espoir de lui sauver la vie que par cette amputation.

Chicago, 7 mai—Le bruit circule, cette après-midi, que A.R. Parsons, socialiste, est la complice de Spies & Fielbury dans l'horrible massacre de mardi soir, a été capturé, dans la partie sud-ouest de la ville.

Le lieut. Shea, de la station centrale de la police, déclare que ce rapport n'est pas correct.

Détroit, Mich., 7 mai—Une conférence a eu lieu cette après midi. Les employés du Michigan R. R. ont essayé de décider leurs patrons à les reprendre aux conditions demandées. Ceux-ci ont refusé péremptoirement.

Charleston, Ouest Vie., 7 mai—A une assemblée de mineurs du district Kanawha, qui a eu lieu hier soir, il a été décidé que les mineurs se remettront au travail et accepteront Pancieu prix, 2 cents par boisseau.

Convention Baptiste du Sud.

Montgomery, Ala. 7 mai—La Convention Baptiste du Sud s'est réunie aujourd'hui. Le Rév D. Hill a été élu président. Les vice présidents suivants ont été élus : révérends B. Manty, Ky., J. B. Hurn, Ky., J. B. Taylor, Va., et J. G. Furan de la Caroline du Sud.

Secrétaires : Révds L. Burrows, de la Georgie, et W. F. Grégory, de Baltimore.

L'ex-gouverneur Thomas H. Watts prononce un éloquent discours de bienvenue. Il dit qu'une des causes de regrets est la division qui existe parmi les membres.

Quinze Etats sont représentés par plus de 500 délégués. Des missionnaires de la Chine, du Mexique et de l'Italie sont aussi présents.

Faillites.

New York, 7 mai—Les faillites rapportées pendant la semaine à l'Agence Commerciale de MM. R. G. Dunn, & Cie., s'élèvent aux Etats Unis à 167 et dans le Canada à 25, total 192. La semaine dernière, elles étaient de 207 et l'avant dernière semaine à 194.

Le nombre de faillites est à peu près égal dans toutes les sections du pays.

Dans la ville de New York elles sont peu nombreuses.

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mathilda Kolsky, veuve d'Isidore Heiman, vs ses créanciers.—No 17,643—Division C.—Ordre de Cour—Que les réunion des biens de la défunte nainte Mme Mathilda Kol-ky, femme d'Isidore Heiman, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Theodore A. Bakewell, à son bureau, No 94 rue Carondelet, en cette ville, le MARDI, 25me jour de mai 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire et pour nommer un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et dans dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues, et que Ernest Moral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 22 avril 1886.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme :

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

23 avril—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No. 17,467, Division D—Henry Montreuil vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une session des biens du pétitionnaire Henry Montreuil, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers ; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Marcel T. Dufour, notaire en cette ville, le LUNDI, 10e jour de mai 1886, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour être nommé syndic et pour voter sur toutes les matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Th. H. Holdenhan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 7 avril 1886.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme : JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

9avril—1fpar sem. au 10 mai.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans, Jerry Dorries vs ses créanciers—No 17,704—Division—Ordre de Cour.—Que la session des biens du pétitionnaire Henry Dorries soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Benjamin Cry, notaire en cette ville MERCREDI, le 12me jour de mai 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient se présenter ; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 29 avril 1886.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30 avril—3f au 12 mai

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Revue française.

Paris, 7 mai—Le trois pour cent est coté à 82 francs 37 1/2 centimes.

Choléra.

Rome, 7 mai—Durant les dernières 24 heures, 12 nouveaux cas de choléra et 4 décès ont été constat